



**Avis d'occupation du domaine public
pour une exploitation économique de
courte durée
Commune d'Argentan**

Nom et adresse officiels :

Commune d'ARGENTAN
Correspondant : Monsieur le Maire
Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61 201 ARGENTAN Cedex
Téléphone : 02 33 36 40 00
Télécopieur : 02 33 36 52 07
Courriel : affaires.generales@argentan.fr
Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

Objet de l'occupation du domaine public : restauration dans le cadre de la Fête des Pâtures, le 14 juillet 2019

Superficie de l'occupation sur le domaine public : en fonction des métrages souhaités par les commerçants, néanmoins emplacements déterminés par l'organisateur.

Emplacement et durée de l'occupation sur le domaine public :

Sur le site du plan d'eau
A partir de 8h le matin – fin à 23h30/minuit

Montant de la redevance : 12 €

Date limite de réception des demandes : 30 juin 2019 à 12h

Adresse de transmission des demandes : Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : Cabinet du Maire – Place du Docteur Couinaud – BP 60203 – 61 201 ARGENTAN Cedex – Courriel : cabinet@argentan.fr

Date d'envoi à la publication : 9 avril 2019